

Extrait du registre des décisions

Bureau du 09 novembre 2017

Objet : RS - Passation d'un avenant n° 1 au marché F17 054 relatif aux travaux d'aménagement du carrefour d'accès rue Eugène Ducretet / accès à la zone commerciale Landiers-Chamnord à Chambéry

- date de convocation le 03 novembre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi neuf novembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry métropole, salle du Nivolet, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 30

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	Stéphane Bochet
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 4

de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Hemar à Jean-Luc Berthalay - de Sylvie Koska à Aloïs Chassot - de Pierre Perez à Jean-Claude Davoine

- conseillers excusés : 18

Josiane Beaud - François Blanc - Brigitte Bochaton - Annick Bonniez - Frédéric Bret - Jean-Benoît Cerino - Michel Dantin - Albert Darvey - Jean-Pierre Fressoz - Christian Gogny - Daniel Grosjean - Marie Perrier - Benoît Perrotton - Dominique Pommat - Damien Regairaz - Daniel Rochoix - Philippe Trepier - Alexandra Turnar

Bureau du 09 novembre 2017

délibération n° 200-17

objet **RS - Passation d'un avenant n° 1 au marché F17 054 relatif aux travaux d'aménagement du carrefour d'accès rue Eugène Ducretet / accès à la zone commerciale Landiers-Chamnord à Chambéry**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que les marchés de travaux d'aménagement du carrefour rue Eugène Ducretet / accès à la zone commerciale Landiers-Chamnord ont été attribués par décision n° 106-17 du Bureau du 15 juin 2017 aux entreprises suivantes :

- lot 1 : terrassement/réseaux divers/chaussée/espaces verts à l'entreprise Colas RAA, pour un montant de 356 949,74 € HT,
- lot 2 : éclairage public/signalisation lumineuse tricolore à l'entreprise Seb, pour un montant de 44 269,10 € HT.

Les travaux ont consisté à :

- démolir le giratoire existant,
- reprendre le réseau d'assainissement des eaux pluviales,
- créer un carrefour à feux tricolores,
- modifier les voies d'accès à la voie rapide urbaine coté Darty,
- créer des espaces verts,
- mettre en œuvre un nouvel éclairage public.

Au cours du chantier, des adaptations organisationnelles et techniques ainsi que des prestations complémentaires ont été demandées par le maître d'ouvrage à l'entreprise titulaire du lot 1 :

- coordination avec l'entreprise mandatée par le service des eaux pour intégrer le changement d'un tronçon de conduite d'eau potable,
- modification des mobiliers urbains,
- protection ou déplacement de réseaux enterrés existants,
- extension du périmètre de réfection des enrobés,
- extension du réseau d'éclairage public.

De plus, certaines quantités liées à des prestations initialement prévues au marché ont été augmentées pour prendre en compte les différentes demandes de la maîtrise d'ouvrage.

Par ailleurs, afin de limiter l'impact financier des travaux supplémentaires, des économies ont été réalisées en cours de chantier :

- remplacement des bétons désactivés par des résines,
- remplacement du marquage au sol en résine par un marquage simple,
- optimisation des structures de chaussée.

L'ensemble de ces modifications entraînent une augmentation du marché initial d'un montant de 4 771,53 € HT.

Ainsi, il est proposé d'approuver la passation d'un avenant au marché du lot 1 qui a pour objet :

- l'augmentation du montant initial du marché lot 1 de 4 771,53 € HT,
- la notification des prix nouveaux,
- la prolongation du délai d'exécution des travaux de cinq semaines.

La nouvelle économie du marché F17-054 est donc :

	€ HT	TVA	€ T.T.C
Marché initial F17-054	356 849,74 €	71 369,95 €	428 219,69€
Avenant n° 1	4 771,53 €	954,31 €	5 725,84 €
Marché après avenant n° 1	361 621,27 €	72 324,26 €	433 945,53 €

Le montant de l'avenant au marché de travaux s'élève à 4 771,53 € HT correspondant à une augmentation de 1,34 % du montant du lot 1.

Vu les statuts qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la délibération n° 010-17C du Conseil communautaire du 09 janvier 2017 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € HT et de leurs avenants,

Vu le marché de travaux F17-054,

Vu le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 139,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la passation d'un avenant n° 1 au marché de travaux F17-054 concernant les travaux d'aménagement du carrefour rue Eugène Ducretet / accès à la zone commerciale Landiers-Chamnord à Chambéry (lot 1 : terrassement/réseaux divers/chaussée/ espaces verts),

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer cet avenant et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 200-17

Objet de l'acte :	RS - Passation d'un avenant n° 1 au marché F17 054 relatif aux travaux d'aménagement du carrefour d'accès rue Eugène Ducretet / accès à la zone commerciale Landiers-Chamnord à Chambéry
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires
Date de l'acte :	09 novembre 2017
Annexe :	Avenant n° 1 Marche F17-054 Rue Eugène Ducretet Chambéry;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171109-lmc1H20292H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20292H1

Date de transmission en Préfecture :	16 novembre 2017
Date de réception en Préfecture :	16 novembre 2017